Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je répète que nous nous inquiétons du chômage et des chômeurs, mais pas seulement parmi les jeunes. Je me demande si le chef de l'opposition propose vraiment d'accorder un traitement de faveur aux jeunes au détriment des chômeurs plus âgés.

LE CHÔMAGE DANS LES PROFESSIONS LIBÉRALES

M. Thomas M. Bell (Saint Jean-Lancaster): Une question supplémentaire pour le premier ministre, monsieur l'Orateur. Étant donné le grand nombre de membres des professions libérales qui sont actuellement en chômage au Canada—un indice du piètre état de l'économie canadienne—le premier ministre prendra-t-il immédiatement des mesures visant à la publication des chiffres démontrant l'étude du gaspillage de nos plus précieuses ressources qui est ainsi provoqué?

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire?

Des voix: Oh, oh!

M. Bell: Monsieur l'Orateur, avec votre permission, j'aimerais que le premier ministre réponde en même temps à ma question et à celle de l'honorable député de Calgary-Nord, ce qui lui éviterait de se lever deux fois.

LE CHÔMAGE—LA COMMUNICATION DES PRÉVISIONS DU MINISTÈRE

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration chargé de la Commission du blé. Est-il prêt à transmettre aux députés les renseignements que possèdent ses fonctionnaires pour soutenir comme ils l'ont fait hier au réseau national de télévision que le chômage au Canada s'élèvera bien au-dessus du niveau annoncé hier?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas certain que le député donne un compte rendu exact de ce qui a été dit. Des propos ont été échangés hier à la Chambre au sujet des chiffres dont on dispose. Je n'ai rien à y ajouter pour le moment.

L'hon. M. Stanfield: Vous n'avez rien à ajouter, point.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances consentirait-il à fournir à la Chambre les renseignements dont il dispose—et cette demande s'adresse aussi au ministre du Travail? Je crois savoir que le cabinet et le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration disposent d'une documentation considérable qui indique que les pronostics quant au chômage...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a posé une question.

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je n'ai aucun renseignement à communiquer. [L'hon. M. Stanfield.]

[Plus tard]

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Est-il disposé à déposer les estimations concernant le chômage en 1971 préparées pour le compte du gouvernement, pour chaque mois?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, puis-je demander à l'honorable député de se reporter à la discussion qui a eu lieu à la Chambre hier.

L'AGGRAVATION DU CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES—LE REMBOURSEMENT DES PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Finances. J'ai posé la même hier au premier ministre, qui m'a répondu que le ministre des Finances serait à la Chambre aujourd'hui. Il s'agissait des étudiants qui terminent leurs études et de la façon dont ils remplissent leurs engagements dans le délai de six mois. Le ministre des Finances et le gouvernement sont-ils disposés à prolonger au besoin ce délai de règlement jusqu'à ce que ces étudiants aient trouvé un emploi?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le régime de prêts aux étudiants du Canada permet aux banques prêteuses de prolonger le délai de remboursement jusqu'à dix ans et de reculer ensuite l'échéance si elles le désirent. Dans certains cas particuliers, le délai peut aussi être prolongé au-delà de dix ans sur demande présentée au ministère des Finances.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, les étudiants de l'université de Calgary et d'autres universités me disent que les banques exercent des pressions sur eux. Le ministre compte-t-il s'occuper du bien-être des étudiants et les soustraire aux mains des banques?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, les fonds ont été empruntés des banques. Si l'honorable député veut bien me citer des cas précis, je me ferai un plaisir d'en discuter avec les banques.

LE CHÔMAGE—LES PROPOS DU MINISTRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE L'IMMIGRATION

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration au sujet de certains propos qu'il a tenus hier soir à la radio et à la télévision. N'admet-il pas avoir dit au peuple canadien, pendant son dialogue avec la presse, qu'il prévoyait une augmentation du chômage dans les prochains mois? Est-ce bien ce qu'il a dit, ou les media auraient-ils mal enregistré les faits?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je le lui demande, n'est-ce pas ce qu'il a dit.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le très honorable représentant reconnaît sans doute que la question est